



# YouGreen Label

## Guide pratique



01.	Le label YouGreen .....	3
02.	La méthodologie .....	6
03.	La procédure.....	8
04.	Quelques conseils avant de débiter.....	12
05.	Être membre de la communauté YouGreen .....	14
06.	Cadre de référence .....	16
07.	Questions fréquemment posées.....	19



Nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour votre engagement à intégrer les principes de responsabilité sociétale (RSE) dans votre entreprise et pour votre volonté de viser l'obtention du label YouGreen. Ce choix reflète non seulement votre détermination à adopter des pratiques durables, mais aussi à contribuer à un avenir plus éthique et respectueux de l'environnement.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner tout au long de cette transition. Que vous soyez au début de votre démarche ou déjà avancé dans votre parcours RSE, ce document vous fournira une vision claire et détaillée du processus de certification YouGreen. Vous y trouverez une présentation complète du label lui-même, des critères que nous évaluons, ainsi que des étapes à suivre pour obtenir cette reconnaissance.

Nous y expliquons également notre manière de travailler, les différentes phases de l'évaluation, les outils que nous mettons à votre disposition, et les actions à entreprendre pour assurer la réussite de votre transition. Chaque section a été rédigée dans le but de rendre ce parcours le plus transparent et accessible possible, en vous offrant une feuille de route précise pour naviguer dans le processus.

Le label YouGreen n'est pas seulement un symbole de conformité : il est un engagement envers une amélioration continue de vos pratiques ESG.

Nous sommes impatients de vous compter parmi la communauté YouGreen et de vous accompagner tout au long de ce parcours ambitieux. Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous offrir le soutien nécessaire à la réussite de votre projet : [yougreen@albatros-compliance.com](mailto:yougreen@albatros-compliance.com).

Alexandre Bartholomeeusen  
Fondateur



## 01. Le label YouGreen



Le label YouGreen est une extension naturelle de l'expertise d'Albatros Compliance, développée au fil des années pour accompagner les entreprises dans leur transition vers des pratiques de responsabilité sociétale (RSE) solides. Ce label incarne un engagement profond envers des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de haut niveau. Il s'adresse aux entreprises qui souhaitent aller au-delà des simples exigences réglementaires et se positionner comme des acteurs responsables, en phase avec les grands enjeux du développement durable.

Fondé sur des standards mondialement reconnus<sup>1</sup>, tels que les normes ISO, les standards onusiens et les réglementations européennes, le label YouGreen est conçu pour offrir une évaluation complète des pratiques d'une entreprise en matière de responsabilité sociétale. Il s'appuie également sur les meilleures pratiques du secteur, pour garantir que les entreprises certifiées sont à la pointe en matière de durabilité et d'éthique. Cette reconnaissance repose sur une démarche exigeante, et seuls les acteurs qui démontrent un engagement véritable peuvent prétendre l'obtenir.

Les avantages du label YouGreen sont nombreux et vont au-delà de la simple reconnaissance interne d'une démarche ESG. Obtenir le label offre une multitude de bénéfices concrets pour les entreprises, tant en termes de performance que de positionnement stratégique.

- **Renforcer la compétitivité de l'entreprise** : Dans un contexte où la responsabilité sociétale devient un critère clé pour de nombreuses parties prenantes, disposer du label YouGreen permet à une entreprise de se démarquer de ses concurrents. Que ce soit pour répondre aux exigences des clients, attirer de nouveaux investisseurs, ou établir des partenariats solides avec des entreprises partageant les mêmes valeurs, le label représente un avantage compétitif indéniable.
- **Améliorer la réputation et l'image de marque** : Les consommateurs, les employés et les investisseurs sont de plus en plus attentifs aux actions concrètes des entreprises en matière de durabilité. Le label YouGreen est une preuve tangible de cet engagement, démontrant que l'entreprise non seulement se conforme aux exigences de la RSE, mais va au-delà pour adopter les meilleures pratiques internationales. Cela permet de renforcer la confiance et la fidélité des clients, tout en attirant des talents sensibles aux enjeux ESG.
- **Répondre aux attentes croissantes des régulateurs et des partenaires commerciaux** : Les exigences réglementaires en matière de durabilité ne cessent d'évoluer, notamment avec l'introduction de nouvelles législations européennes et internationales. Le label YouGreen permet à une entreprise de se préparer en amont à ces évolutions, en structurant ses pratiques ESG conformément aux normes les plus strictes. Il facilite ainsi la conformité aux régulations actuelles et futures, en évitant les sanctions potentielles liées à la non-conformité.
- **Se positionner en tête des chaînes d'approvisionnement responsables** : De plus en plus, les grandes entreprises exigent que leurs partenaires et fournisseurs respectent des critères stricts en matière de RSE et de durabilité. Disposer du label YouGreen permet à

---

<sup>1</sup> Cadre de référence : voyez le point « 06. Cadre de référence ».



une entreprise de s'intégrer facilement dans ces chaînes d'approvisionnement responsables, en offrant des garanties sur le respect des normes environnementales et sociales. Cela favorise non seulement le maintien de partenariats commerciaux existants, mais ouvre aussi la porte à de nouvelles opportunités de collaboration avec des acteurs majeurs.

- **Accroître la résilience de l'entreprise** : Dans un environnement économique en constante évolution, les entreprises qui intègrent des pratiques durables et responsables dans leur modèle d'affaires sont mieux préparées à faire face aux crises. Le label YouGreen, en encourageant une gestion proactive des risques liés à l'environnement, au social et à la gouvernance, permet de renforcer la résilience de l'entreprise face aux aléas économiques, aux changements réglementaires, et aux pressions croissantes des parties prenantes.
- **Accéder à de nouvelles sources de financement** : Les investisseurs, en particulier dans le domaine des investissements durables, privilégient de plus en plus les entreprises qui adoptent des critères ESG stricts. Le label YouGreen est un atout majeur pour attirer ce type d'investisseurs, en offrant des garanties claires sur l'engagement de l'entreprise en faveur du développement durable. Cela peut aussi faciliter l'accès à des fonds dédiés à la durabilité, ainsi qu'à des conditions de financement plus favorables.
- **Favoriser une culture d'entreprise orientée vers l'avenir** : Enfin, obtenir le label YouGreen permet de fédérer les équipes internes autour d'un projet commun et porteur de sens. Cela aide à ancrer une véritable culture de durabilité au sein de l'entreprise, en encourageant une prise de conscience collective des enjeux ESG. Cette dynamique interne peut générer de l'innovation, améliorer l'efficacité opérationnelle et renforcer l'engagement des employés, en les impliquant activement dans une démarche positive et durable.

Le label YouGreen est bien plus qu'un simple outil de conformité. Il est un véritable levier stratégique qui permet aux entreprises de se positionner comme des leaders de la transition écologique et sociale. En adoptant les standards les plus élevés en matière de responsabilité sociétale, les entreprises certifiées YouGreen gagnent non seulement en crédibilité auprès de leurs parties prenantes, mais elles se préparent aussi à relever les défis futurs de manière proactive et efficace.



## 02.La méthodologie



Notre cabinet est profondément engagé envers des pratiques éthiques et sociétales, ce qui nous a conduit à prendre des engagements publics clairs. Albatros Compliance a identifié deux principes essentiels, particulièrement importants dans le cadre de la certification et du contrôle des entreprises : l'indépendance et l'objectivité, ainsi que la non-discrimination et l'inclusion.

### Indépendance et Objectivité

Notre cabinet intervient dans des domaines critiques, ce qui exige une rigueur professionnelle et une exemplarité accrue. En tant que Compliance Officers certifiés, nos collaborateurs doivent respecter une totale indépendance et impartialité, tant sur le fond que sur la forme. Chaque membre de l'équipe chargé du contrôle doit pouvoir justifier de manière transparente ses choix et analyses pour chaque dossier. La légitimité d'un projet de transition certifiant ou labellisé repose sur un contexte d'objectivité et d'indépendance absolues.

C'est pourquoi notre méthodologie comprend d'abord une phase purement déclarative suivie d'une phase de contrôle rigoureux. En effet, pour valider les informations fournies par un candidat au label, nous exigeons des documents de preuve, et seules les informations vérifiables sont prises en compte.

### Non-Discrimination et Inclusion

Dans le processus de certification des entreprises, nous appliquons une rigueur particulière en matière d'inclusion et de non-discrimination. Ces principes guident non seulement nos processus internes mais aussi les certifications que nous délivrons.

Notre équipe est constituée de professionnels issus de divers horizons, assurant une perspective inclusive et équilibrée dans toutes nos évaluations. Nous veillons à ce que nos critères de certification soient exempts de biais et reflètent un véritable engagement envers l'égalité des chances.

Chaque décision de certification est fondée sur des critères objectifs et transparents, garantissant un traitement équitable pour toutes les entreprises candidates.





### 03.La procédure

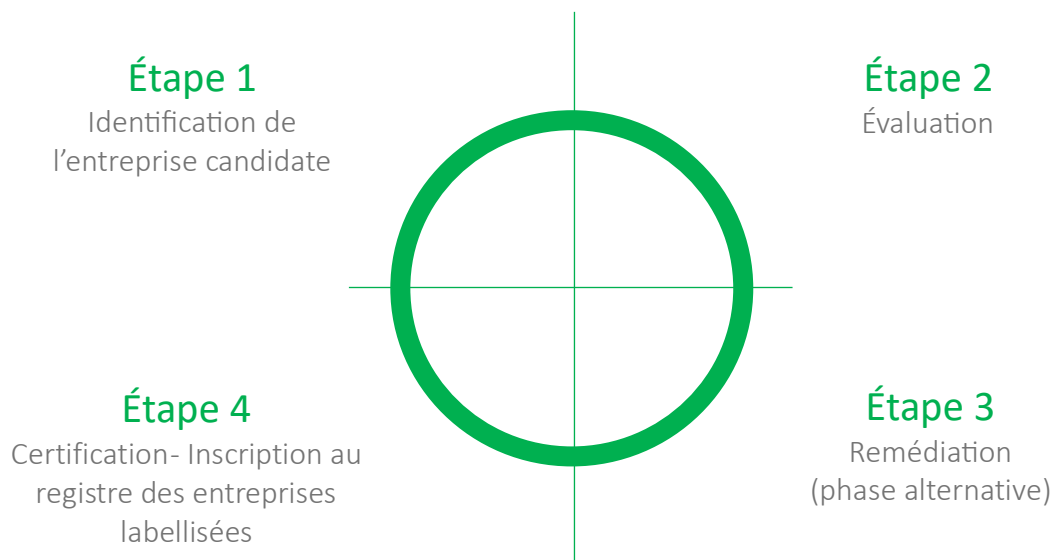


Le label YouGreen est attribué uniquement aux entreprises qui acceptent volontairement de se soumettre à un audit complet. Nous attendons un comportement proactif de leur part tout au long du processus.

L'audit se divise en plusieurs phases :

- **Phase déclarative** : L'entreprise soumet une déclaration détaillée de ses pratiques et engagements en matière de responsabilité sociétale.
- **Phase de contrôle** : Un audit vérifie la conformité des déclarations et évalue les pratiques réelles de l'entreprise.
- **Phase de remédiation** : Si des écarts sont constatés, l'entreprise est invitée à corriger les points faibles.
- **Phase de certification** : Si toutes les exigences sont remplies, le label YouGreen est attribué.

Ce processus garantit que seules les entreprises engagées obtiennent la certification.





## Étape 1

Identification de l'entreprise candidate

Cette première étape constitue une **évaluation fondée sur un questionnaire** strictement déclaratif. Le candidat répond aux questions déclarant sur l'honneur de la complétude des informations communiquées. En parallèle, toutefois, des **pièces documentaires probatoires** sont demandées. Ces documents doivent permettre d'attester d'une réalité sous-jacente aux déclarations exprimées.

C'est première étape implique une première réunion. À l'occasion de cette première réunion, la personne de contact au sien de l'entreprise candidate est présentée.

## Étape 2

Évaluation

L'évaluation est une étape clé du processus YouGreen. Elle consiste en l'analyse des réponses fournies et des documents transmis. Un **premier scoring** est alors attribué.

Selon le score obtenu :

- Si le score obtenu est un « Green flag » : l'entreprise passe directement à la **phase de certification** et bénéficie du label pour une durée de trois ans.
- Si le score obtenu est un « Orange flag » : l'entreprise passe directement à la **phase de certification** avec des lignes de remédiations spécifiques. Dans ce cas, le label est remis pour une durée d'un an endéans lequel l'entreprise se doit de mettre en place toutes les mesures de remédiations identifiées.
- Si le score obtenu est un « Red flag » : l'entreprise **n'est pas labellisée**. Elle se voit remettre un rapport et peut solliciter un accompagnement globale dans son processus de transition.

Dans tous les cas, YouGreen communique **un plan d'action annuel** contenant des recommandations et des mesures correctives à mettre en œuvre pour améliorer la performance RSE.

Le plan d'action est un document crucial à plusieurs niveaux. D'une part, il regroupe toutes les recommandations et axes d'amélioration pour l'entreprise candidate ou déjà labellisée.



D'autre part, étant donné que le label impose un processus de transition permanent et continu, suivre rigoureusement ce plan est la seule façon d'assurer le maintien de la certification et, par conséquent, de conserver le label à l'issue de la période de 1 ou 3 ans.

### Étape 3

Remédiation  
(phase alternative)

La deuxième étape du processus constitue la **remédiation et la mise en œuvre du plan d'action**. Cette étape est presque systématiquement nécessaire pour rencontrer les conditions minimales de YouGreen.

Le candidat peut faire le choix de se faire accompagner par Albatros pour mener le plan d'action à son terme. Il est usuellement divisé en plusieurs parties correspondant essentiellement à des objectifs spécifiques tenant compte des priorités.

Cette étape ne doit être envisagée qu'en cas de scoring « Orange flag » ou « Red flag », indiquant la nécessité de mettre en place des mesures urgentes et prioritaires. Il s'agit alors d'une véritable remédiation.

### Étape 4

Certification - Inscription  
au registre des  
entreprises labellisées

Une fois les conditions minimales pour obtenir le label YouGreen remplies, l'entreprise entre dans **une phase de suivi**. Durant cette période, qui s'étend sur **un à trois ans** selon la maturité de l'entreprise, un **plan d'action** spécifique est mis en place.

Ce plan inclut des **actions concrètes** à réaliser pour renforcer les pratiques durables et responsables.

À l'issue de cette période, si l'entreprise a rempli toutes les exigences du plan d'action, elle peut être **automatiquement recertifiée** sans passer par une nouvelle évaluation complète, assurant ainsi la continuité du label.



## 04. Quelques conseils avant de débiter



Pour bien vous préparer à l'obtention du label YouGreen, une approche structurée et collaborative est essentielle. Voici quelques conseils pratiques pour anticiper le processus de certification et maximiser vos chances de réussite.

Tout d'abord, désignez un **point de contact** au sein de votre entreprise. Cette personne sera l'interlocuteur principal avec notre équipe, coordonnant la collecte des informations et veillant à la communication fluide avec l'ensemble des services. Ce rôle est crucial pour assurer un suivi rigoureux et rapide des différentes étapes de certification.

Ensuite, il est important de **rassembler l'ensemble des documents clés** concernant votre entreprise. Cela inclut, entre autres, votre Règlement d'ordre intérieur (ROI), vos codes de conduite internes, les plans de formation de vos équipes, ainsi que les politiques relatives aux pratiques éthiques et de gestion durable. Ces documents permettent de démontrer votre engagement envers des pratiques responsables, aussi bien sur le plan social que managérial.

Une préparation efficace passe aussi par la sensibilisation des équipes. **Prévoyez une réunion explicative** pour les informer du processus de certification et de la venue éventuelle d'un auditeur. Cette rencontre vise à sensibiliser les collaborateurs à l'importance du projet et à obtenir leur soutien actif tout au long du processus de transition. Le succès du label repose sur l'implication de tous, et une telle réunion permettra de clarifier les objectifs et les attentes.

YouGreen propose d'ailleurs **un accompagnement spécifique** pour faciliter la communication interne. Nous pouvons vous aider à préparer des supports pour engager le dialogue avec vos équipes et préparer le terrain pour l'audit. Anticiper cette étape permet de renforcer la coopération et de prévenir toute incompréhension lors de la visite d'un auditeur.

Enfin, assurez-vous que les personnes en charge des différents départements sont prêtes à fournir les informations nécessaires. Par exemple, les services RH devront partager les **données relatives aux pratiques de gestion du personnel**, comme les initiatives de diversité et d'inclusion. Les responsables achats pourront fournir des informations sur **les politiques de fournisseurs et partenaires**, notamment en matière de traçabilité et de respect des standards environnementaux ou sociaux.

En résumé, une bonne préparation à la certification YouGreen implique une organisation minutieuse, la collecte des documents clés, et surtout l'implication de toutes vos équipes. En mobilisant les collaborateurs, en informant de la visite des auditeurs et en adoptant une approche proactive, vous optimiserez vos chances d'obtenir le label et d'inscrire votre entreprise dans une démarche durable et responsable.



## 05. Être membre de la communauté YouGreen



Être membre de la communauté YouGreen signifie bien plus que l'obtention d'un label. Cela revient à rejoindre un réseau exclusif d'entreprises engagées qui partagent une même vision : celle de promouvoir des pratiques durables, éthiques et responsables, tant sur le plan environnemental que social. En tant qu'entreprise labellisée YouGreen, vous faites partie d'un groupe de pionniers qui s'efforcent de faire évoluer leur secteur vers un modèle plus vertueux.

Un des grands avantages de cette communauté est la **réunion annuelle des membres**. Cet événement est un moment fort, où toutes les entreprises labellisées se rassemblent pour échanger sur leurs expériences et leurs bonnes pratiques. C'est une occasion unique de rencontrer d'autres acteurs engagés, d'apprendre des approches innovantes en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), et d'élargir votre réseau professionnel. Que vous souhaitiez partager des solutions, discuter des défis spécifiques à votre secteur ou simplement vous inspirer des réussites des autres membres, cette réunion offre un espace d'interaction privilégié pour faire avancer vos initiatives et renforcer vos engagements.

En plus de cette rencontre annuelle, la communauté YouGreen propose régulièrement des **formations dédiées**. Ces sessions visent à renforcer les compétences des entreprises en matière de RSE, en couvrant une gamme variée de sujets allant de la gestion des ressources naturelles à l'inclusion sociale, en passant par la transparence et l'éthique dans les affaires. Participer à ces formations vous permet de rester à jour sur les dernières évolutions et tendances dans le domaine du développement durable, tout en vous donnant les outils pour améliorer continuellement vos pratiques.

Un autre bénéfice clé d'être membre de la communauté YouGreen est la **force du réseau** que vous créez autour de vous. En travaillant avec d'autres entreprises labellisées, vous avez l'opportunité de construire une chaîne de valeur intégralement engagée dans des pratiques durables. Ce réseau vous aide à garantir que l'ensemble des partenaires avec lesquels vous collaborez respectent également les normes élevées de RSE. Cela renforce non seulement votre crédibilité auprès de vos clients et parties prenantes, mais crée aussi une dynamique vertueuse où chaque entreprise de la chaîne pousse dans la même direction : l'amélioration continue et l'innovation responsable.

En résumé, devenir membre de la communauté YouGreen, c'est accéder à un écosystème de soutien, d'innovation et de collaboration. C'est une opportunité unique de renforcer vos engagements tout en bénéficiant de l'expérience collective d'autres entreprises responsables, tout en créant des synergies qui propulsent votre entreprise vers un avenir plus durable et éthique.





## 06. Cadre de référence



Le cadre de référence de notre label YouGreen est conçu pour fournir une évaluation approfondie et rigoureuse des pratiques responsables des entreprises. Il s'appuie sur des normes et des recommandations reconnues internationalement pour garantir que les entreprises labellisées adoptent des pratiques durables et éthiques dans toutes leurs opérations.

Notre système d'audit repose sur un ensemble de normes, dont **les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies**, qui établissent un cadre global pour atteindre des objectifs de durabilité, comme la réduction de la pauvreté et la durabilité environnementale. En complément, nous nous basons sur plusieurs **normes ISO**, telles que la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale, ainsi que d'autres normes pertinentes qui guident les pratiques en matière de gestion environnementale, de responsabilité sociale, et de performance économique.

En plus de ces références internationales, notre cadre de référence intègre également les **meilleures pratiques spécifiques au secteur de chaque entreprise**. Par exemple, pour une entreprise opérant dans le secteur de la mobilité urbaine durable, nous incluons des normes européennes spécifiques concernant la gestion et la traçabilité des batteries. Cela garantit que les évaluations tiennent compte des exigences particulières et des défis propres à chaque domaine d'activité.

Nous prenons également en compte les **normes européennes** pertinentes qui régissent divers aspects des opérations commerciales, comme la gestion des déchets, la réduction des émissions de carbone, et la durabilité des produits. Ces normes assurent que les critères d'évaluation sont alignés avec les réglementations et exigences spécifiques de l'Union européenne.

En résumé, le cadre de référence de YouGreen combine des normes internationales reconnues, les meilleures pratiques sectorielles, et des réglementations européennes pour offrir une évaluation complète des pratiques des entreprises. Ce système garantit que le label YouGreen est attribué à des entreprises qui démontrent un engagement réel envers des pratiques responsables et durables, en respectant les exigences spécifiques de leur secteur et les objectifs de développement durable à l'échelle internationale.

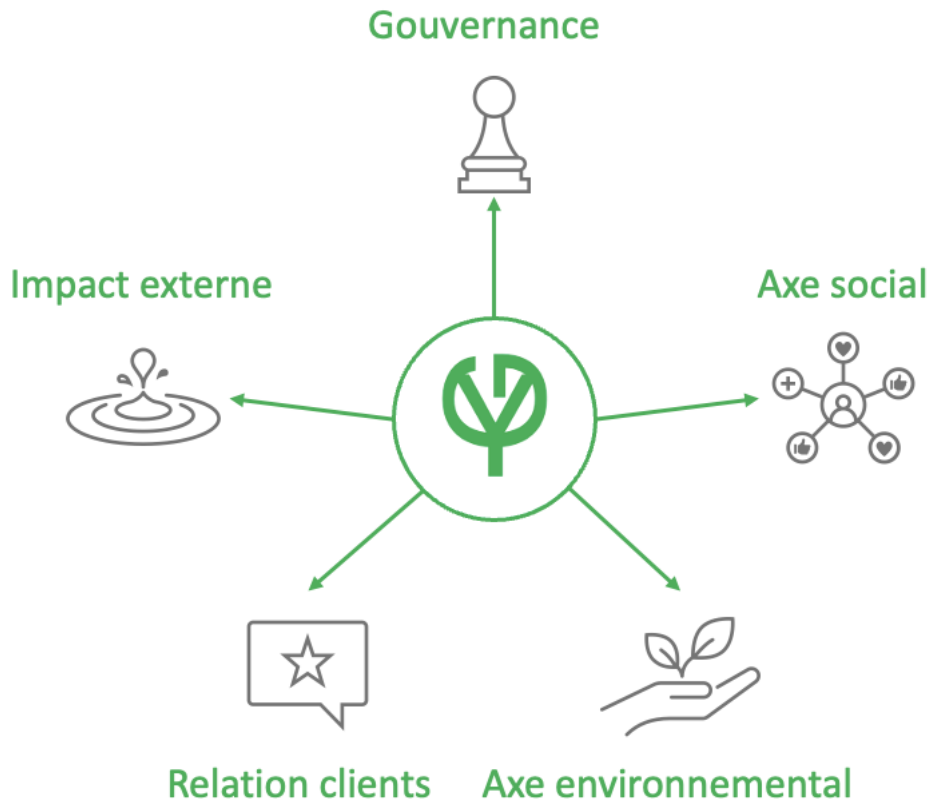


Pour obtenir le label YouGreen, une entreprise est évaluée sur l'atteinte d'objectifs minimaux en matière de durabilité et de responsabilité sociétale. Si ces objectifs ne sont pas atteints, le label ne sera pas attribué. En outre, l'engagement de l'entreprise à mettre en œuvre et à



respecter son plan d'action est également un critère clé. Ce plan doit être suivi avec rigueur pour garantir non seulement l'obtention initiale, mais aussi le maintien et le renouvellement du label YouGreen.

Les thèmes d'évaluation sont les suivants :





## 07. Questions fréquemment posées



## Qu'est-ce que le label YouGreen ?

Le label YouGreen est une certification reconnue qui atteste de l'engagement d'une entreprise dans des pratiques responsables et durables, en conformité avec les principes de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Il garantit que l'entreprise adopte des mesures concrètes pour améliorer son impact social, environnemental et économique.

## Pourquoi devrais-je certifier mon entreprise avec le label YouGreen ?

Obtenir le label YouGreen renforce la crédibilité de votre entreprise auprès de vos clients, partenaires et investisseurs. Il met en valeur vos efforts pour adopter des pratiques durables et éthiques, tout en favorisant une amélioration continue de votre performance en matière de RSE.

## L'audit est-il obligatoire pour obtenir le label ?

Oui, l'audit est une étape essentielle et obligatoire pour obtenir le label YouGreen. Il permet de vérifier que les pratiques déclarées par l'entreprise sont conformes aux standards du label. Cet audit est volontaire, mais indispensable pour assurer la transparence et la crédibilité du processus.

## Combien de temps dure le processus de certification ?

La durée du processus dépend de plusieurs facteurs, notamment la préparation de l'entreprise, la qualité des informations fournies, et la nécessité ou non d'une phase de remédiation. En général, la certification peut être obtenue en quelques mois (+/-3 mois), selon la réactivité de l'entreprise.

## Qu'est-ce que la phase de remédiation ?

Si des écarts sont relevés lors de l'audit, la phase de remédiation permet à l'entreprise de mettre en place des actions correctives. Cette étape est cruciale pour s'assurer que toutes les exigences du label sont respectées avant l'attribution de la certification.

## Combien de temps le label YouGreen est-il valide ?

Le label YouGreen est valide pour une période de 1 à 3 ans, selon l'évaluation finale. Un nouvel audit sera nécessaire à l'issue de cette période pour renouveler la certification et garantir le respect continu des critères RSE.

## Quels sont les critères d'évaluation pour le label YouGreen ?

Le label YouGreen évalue l'entreprise sur plusieurs critères RSE, notamment :

- Gouvernance ;
- Impact social et relations de travail ;
- Impact externe ;
- Environnement ;



- Relations avec les clients.

### **Mon entreprise est-elle éligible au label YouGreen ?**

Toute entreprise, quel que soit son secteur d'activité ou sa taille, peut postuler pour le label YouGreen, à condition de démontrer un engagement authentique envers des pratiques durables et responsables.

Une exception s'applique toutefois au secteur de l'armement, pour lequel nous ne délivrons pas de certification.

### **Quel est le coût de la certification YouGreen ?**

Le coût dépend de plusieurs facteurs, tels que la taille de l'entreprise et la complexité de l'audit. Nous vous invitons à contacter notre équipe pour obtenir une estimation précise adaptée à votre situation.

### **Que se passe-t-il si mon entreprise ne respecte pas les critères lors de l'audit ?**

Si votre entreprise ne répond pas à tous les critères lors de l'audit, vous serez invité à entrer dans une phase de remédiation. Cela vous permettra de corriger les écarts identifiés et de mettre en place les actions nécessaires pour atteindre les standards du label. Un audit de suivi peut alors être effectué pour vérifier ces améliorations.

### **Comment YouGreen accompagne-t-il les entreprises pendant la phase de remédiation ?**

YouGreen propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les points d'amélioration et à mettre en œuvre des actions correctives. Nos experts vous fournissent des recommandations et des outils pour faciliter votre transition vers des pratiques conformes aux exigences du label.

### **Une fois certifié, comment puis-je utiliser le label YouGreen dans ma communication ?**

Après l'obtention de votre certification, vous pouvez utiliser le label YouGreen dans vos supports de communication (site web, rapports, produits, etc.) pour mettre en avant votre engagement en matière de RSE. Cela vous permet de valoriser votre image et de renforcer votre positionnement en tant qu'acteur responsable.

### **Que se passe-t-il à la fin de la période de validité du label ?**

À l'issue de la période de 1 à 3 ans, un nouvel audit sera nécessaire pour renouveler la certification. Cela permet de vérifier que votre entreprise continue de respecter les critères du label et de s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

### **Est-ce que YouGreen propose des formations pour aider les entreprises à mieux comprendre la RSE ?**



Oui, YouGreen propose des ateliers et des formations pour aider les entreprises à mieux comprendre les enjeux de la RSE et à intégrer durablement ces principes dans leur stratégie. Ces sessions couvrent des sujets tels que la réduction de l'empreinte écologique, l'amélioration des conditions de travail, et la transparence dans la chaîne de valeur.

### **Comment puis-je débuter le processus de certification ?**

Pour démarrer, vous pouvez contacter notre équipe via notre site web ou par e-mail pour obtenir toutes les informations nécessaires et entamer la phase déclarative. Nous vous guiderons ensuite dans les étapes à suivre pour atteindre la certification YouGreen.

[YouGreen@albatros-compliance.com](mailto:YouGreen@albatros-compliance.com)  
<https://www.albatros-compliance.com>

\*